

ÉDITORIAL

L'abstinence, un débat apaisé mais toujours ouvert.

La prise en charge des usagers de drogues a très longtemps rimé avec une seule méthode : l'abstinence, entendue comme l'idéal de conduite que chaque toxicomane déviant doit avoir en ligne de mire pour espérer réintégrer la communauté des vivants. Ainsi que le rappelle Marc Reisinger, le préjugé selon lequel « *les héroïnomanes mènent une vie de plaisir pour laquelle ils doivent être punis ou « réhabilités* », sans quoi ils retomberont toujours dans leur vice », s'est montré particulièrement coriace dans le chef de nombreux patriciens et décideurs politiques. L'arrivée des traitements de substitution et les ravages du Sida ont toutefois convaincu ces derniers de mettre de l'eau dans leur vin et permis que, dans nos contrées, la substitution et la réduction des risques tiennent désormais le haut du pavé. La révélation au grand public des dérives sectaires de certaines communautés thérapeutiques a accéléré le mouvement de cette petite révolution copernicienne affectant le monde des addictions. Faut-il pour autant tirer une croix sur le modèle de l'abstinence, le rejeter au motif qu'il serait rétrograde et inadapté ? Prospective jeunesse a décidé d'ouvrir le débat, de donner la parole à ceux qui estiment que l'abstinence demeure « *un outil précieux* ». Car, nous avons beau préférer une école plutôt qu'une autre, force est de constater que pour de nombreux usagers le projet d'abstinence fonctionne ; certains d'entre eux y trouvant même la seule voie possible pour sortir des méandres de la dépendance. Ainsi Jean, ancien alcoolique, n'hésite pas à comparer l'abstinence à une résurrection.

A la lecture des différentes contributions, un constat s'impose : le temps des anathèmes et des soliloques semble définitivement révolu. L'heure est à la mise en réseau et au partage des expériences. Désormais, en matière de prise en charge thérapeutique, plutôt que de s'accrocher à une école de pensée, on préférera jouer la carte du cas par cas et de l'interdisciplinarité. Ainsi, Roland Coenen, à qui nous demandions de choisir entre réduction des risques et abstinence, répond un brin provocateur : « *les deux modèles sont faux* ». Ce à quoi il faut comprendre que « *dans le cadre d'une approche individuelle, on ne peut affirmer être pour l'un ou pour l'autre* ». En d'autres termes, il faut se garder « *de faire d'un modèle une religion, laquelle conduira inévitablement ses adeptes à surdéterminer leurs propres pratiques professionnelles* ».

Bien que les querelles d'écoles se soient apaisées et que le politique semble plus ouvert aux expérimentations thérapeutiques innovantes, plusieurs contributeurs nous enjoignent de ne pas baisser totalement la garde. La logique d'abstinence ou le rêve d'une « *société sans drogue* » demeure la norme dominante qui continue d'inspirer la majorité des politiques sanitaires publiques et de justifier l'entreprise très rentable de la prohibition. Et comme le soutient Micheline Roelandt, « *il est pénible de constater qu'en matière de prévention des toxicomanies, le cadre législatif existant ne permet toujours pas de tenir un discours intelligent qui tend à prévenir les jeunes des risques réels qu'ils prennent en consommant les divers produits qui leur sont proposés sur les florissants marchés clandestins, ni de leur enseigner le bon usage de ces produits* ».

En guise de conclusion, Didier Lestrade nous rappelle que l'abstinence ne se résume pas à la seule problématique de la toxicomanie. En plus d'être « *un système de protection controversé* » aux mains des pires réactionnaires dans la lutte contre le Sida, elle est aussi un choix de vie qui a profondément marqué la communauté gay aux premières heures de l'épidémie. Et l'auteur de mettre en évidence le caractère éminemment polémique de l'abstinence dont la résurgence est profondément liée à la nature de plus en plus globalisée de la société qui voit se multiplier les conduites à risque et où, en conséquence, les motifs de retenue ne cessent de croître.

Julien Nève, rédacteur en chef

L'abstinence en question

- | | |
|---|----|
| Le projet d'abstinence, pourquoi y croire ?
Georges van der Straten | 2 |
| Abstinence et substitution
Marc Reisinger | 10 |
| L'abstinence, une résurrection
Entretien avec Jean, membre des Alcooliques Anonymes | 14 |
| Abstinence et prohibition font bon ménage
Mathieu Bietlot | 18 |
| La prohibition des drogues, un avatar de l'ascétisme ?
Micheline Roelandt | 21 |
| La définition d'un nouvel humanisme
Entretien avec Roland Coenen | 24 |
| Le projet d'abstinence, un outil précieux
Entretien avec Jean-Pierre Jacques | 28 |
| Toxicomanie, entre abstinence et tentation ?
Grégory Lambrette | 32 |
| L'abstinence, un système de protection controversé
Didier Lestrade | 36 |